



SECTEUR BOVIN



Quelle évolution en un quart de siècle !

Les productions bovines constituent un secteur clé de l'agriculture wallonne. Nous nous proposons de l'aborder en deux articles : le premier traitant de l'évolution des structures et le second traitant les aspects économiques de ces exploitations.

J-M. Bouquiaux, A. Depiereux et C. Delfosse, Direction de l'analyse économique agricole

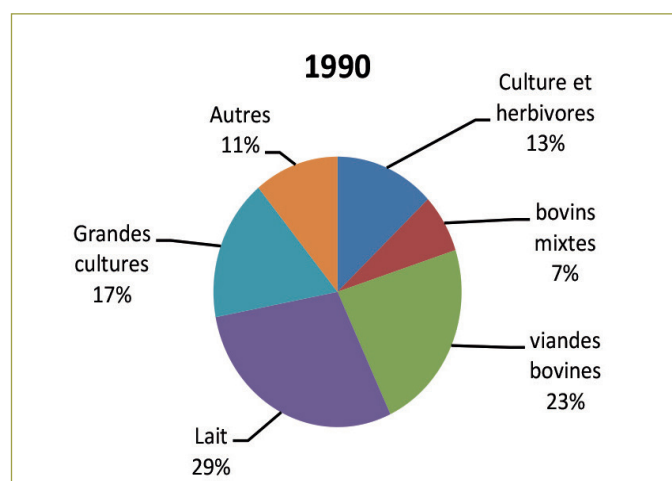
Pour des informations plus détaillées consultez le rapport « Evolution de l'économie agricole de Wallonie » disponible sur le site : agriculture.wallonie.be, rubrique « Politique et économie ».

Depuis les années 90, le nombre d'exploitations agricoles a fortement baissé en Région wallonne. De 29.178 en 1990, on est passé 12.870 fermes en l'espace de 26 ans, ce qui représente une diminution de 56 % soit la perte d'environ 12 exploitations par semaine. Le contexte de la Politique Agricole Commune (PAC) et de l'ouverture au marché mondial a contraint une grande partie des exploitations familiales à la spécialisation et à l'agrandissement de leur structure afin d'atteindre une dimension économique suffisante à leur survie à moyen et long terme. Il est à noter que cette diminution du nombre d'exploitations n'est pas propre à la Wallonie, on l'observe également dans toute l'Union européenne.

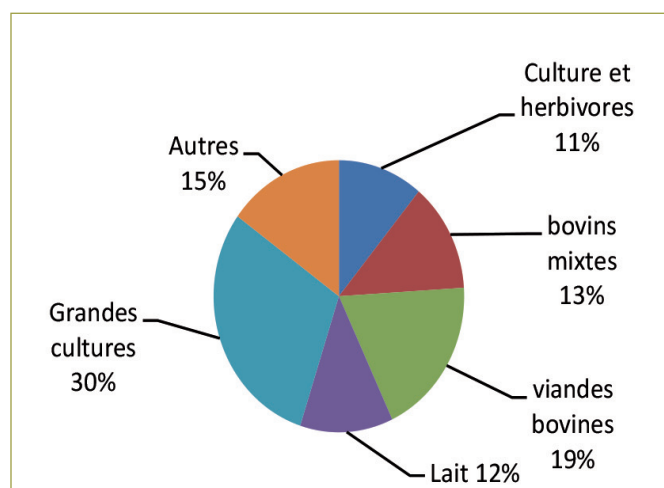


Depuis les années 90, le nombre d'exploitations agricoles wallonnes a diminué de 56 % soit la perte d'environ 12 exploitations par semaine. Par contre, elles sont devenues nettement plus productives et plus spécialisées.

Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique en 1990



Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique en 2016



En 1990, les exploitations spécialisées en productions bovines représentaient 59 % du total des exploitations agricoles wallonnes. En 2016, elles n'en représentent plus que 44 %. En revanche, en un quart de siècle, la proportion d'exploitations spécialisées en grandes cultures a presque doublé.

Les exploitations laitières spécialisées sont celles qui ont connu la plus forte diminution relative, passant de 29 % du total à 12 % entre 1990 et 2016. L'instauration des quotas laitiers gelant le volume de lait à l'échelle nationale, a eu pour conséquences la disparition d'un nombre important de producteurs et un accroissement substantiel du volume individuel chez les producteurs poursuivant leur activité. Le secteur laitier via l'achat/vente de quotas a payé sa propre restructuration. Si le nombre d'exploitations a diminué, la dimension moyenne des exploitations restant a fortement augmenté.

Les exploitations sont devenues, sous l'effet de la Politique agricole commune, plus productives et davantage spécialisées. Les races bovines mixtes des années 90 ont nettement perdu de leur importance au profit des races spécialisées en lait ou en viande. Il subsiste toutefois un noyau d'exploitations en spéculation mixte, relativement constant en nombre depuis 1990, aux alentours de 1.700 exploitations.

La spécialisation rend les exploitations plus sensibles aux difficultés du secteur dans lequel elles se situent et les conséquences peuvent être importantes puisque peu modérées par les autres spéculations qui y sont pratiquées.

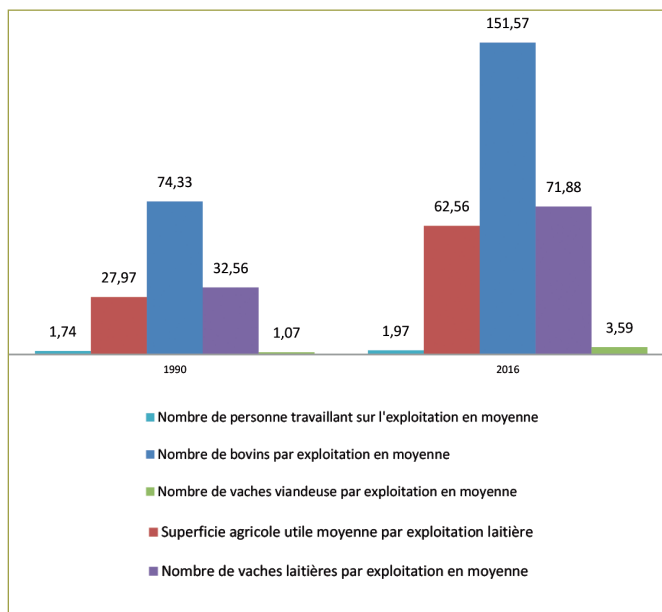
Depuis 1990, le nombre de bovins diminue régulièrement chaque année. Environ 1,5 million de bovins étaient présents en Wallonie en 1990 contre 1,1 million en 2016, ce qui représente une diminution de 23 %. La diminution n'est toutefois pas observée pour tous les types de bovins. En effet, le nombre de vaches allaitantes a augmenté de 19,5 %. Le nombre de détenteurs de bovins a diminué en Wallonie de 62 % et cette diminution est la plus marquée dans les provinces du Brabant Wallon (- 69 %) et de Liège (- 68 %).

Dans chaque branche de spécialisation, les exploitations ont également vu leur structure évoluer.

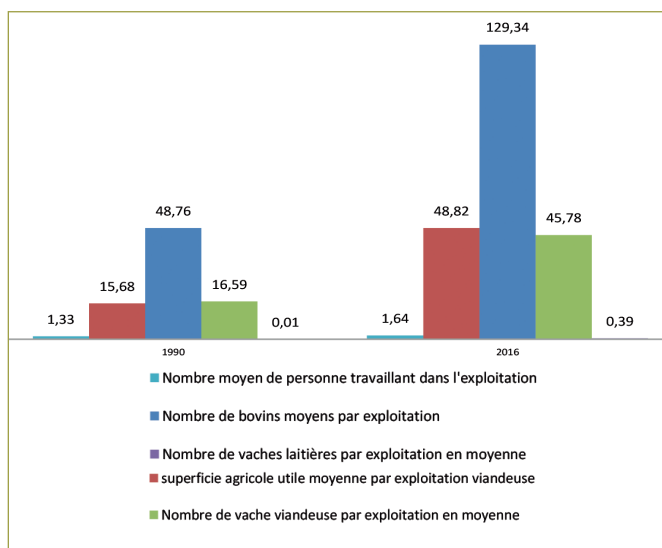
Dans les exploitations laitières spécialisées, on est passé de structures avec un nombre moyen de bovins de 74 têtes à des structures détenant près de 152 têtes. Anticipant l'arrêt des quotas laitiers en 2015, les producteurs ont augmenté le nombre de génisses détenues et le nombre de lactations des vaches en production. Les exploitations laitières possèdent en moyenne 72 vaches laitières en 2016 contre 33 en 1990. Le rendement laitier a également fortement évolué en 26 ans passant de 4 285 litres en moyenne par vache en 1990 à 6.088 litres en 2016. Le nombre moyen de travailleurs par exploitation a également légèrement augmenté mais en moindre proportion par rapport au nombre d'animaux. La surface agricole utile moyenne par exploitation a également plus que doublé en 26 ans.

Dans les exploitations viandeuses, la taille moyenne du troupeau a quasiment triplé en 26 ans passant de 49 têtes,

Evolution de la structure des exploitations laitières



Evolution de la structure des exploitations viandeuses



en 1990, à 129 têtes et de 17 vaches viandeuses en moyenne à 46 vaches. De même que pour les exploitations laitières, le nombre de travailleurs n'a pas augmenté de manière proportionnelle.

Les exploitations bovines dites mixtes (lait et viande) sont restées relativement stables au cours de ces années mais leur structure s'est considérablement modifiée. En effet dans les années 90, les exploitations de cette catégorie possédaient généralement un seul troupeau de bovins mixtes. En 2016, les exploitations considérées comme bovines mixtes possèdent en réalité deux troupeaux spécialisés.

L'évolution de notre paysage agricole résulte notamment d'une volonté d'ouverture vers de nouveaux marchés. La diminution du nombre d'exploitations, leur spécialisation et l'accroissement de leur dimension les rend plus dépendantes des marchés internationaux et leur insécurité économique tend à augmenter. Nous aborderons les aspects économiques des exploitations bovines dans le prochain article.